

# **Fiducie canadienne de bourses d'études Régime d'épargne familial**

États financiers semestriels

30 avril 2021

Non audités

## Table des matières

---

États de la situation financière	1
États du résultat global	2
États des variations de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires	2
Tableaux des flux de trésorerie	3
Tableau complémentaire I – Inventaire du portefeuille	4
Notes annexes	10

### États financiers semestriels non audités

Les états financiers semestriels ci-inclus n'ont pas été examinés par les auditeurs externes du Régime, conformément aux normes de certification s'appliquant à l'examen d'états financiers intermédiaires.

# États de la situation financière

Au 30 avril 2021 et au 31 octobre 2020

(en milliers de dollars canadiens)

	30 avr. 2021	31 oct. 2020
		(audité)
<b>Actif</b>		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	9 929 \$	821 \$
Placements, à la juste valeur (note 4 et Tableau complémentaire 1)	455 476	437 052
Produits à recevoir et autres débiteurs	2 517	2 787
Subventions gouvernementales à recevoir	91	281
	468 013	440 941
<b>Passif</b>		
Créditeurs et charges à payer	1 259	1 592
	1 259	1 592
<b>Actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires</b>	<b>466 754</b>	<b>439 349</b>
<b>Représenté par :</b>		
<b>Fonds non discrétionnaires</b>		
Revenu cumulé détenu pour le versement futur des paiements d'aide aux études	109 620	95 697
Dépôts des souscripteurs (note 7)	206 463	200 787
Subventions gouvernementales	93 841	91 479
Revenu tiré des subventions gouvernementales	56 830	51 386
	466 754 \$	439 349 \$

Approuvé au nom du conseil d'administration de la Fondation fiduciaire canadienne de bourses d'études,



Douglas P. McPhie, FCPA, FCA  
Administrateur



Sherry J. MacDonald, CPA, CA  
Administratrice

# États du résultat global

Pour les semestres clos les 30 avril 2021 et 2020

(en milliers de dollars canadiens)

	2021	2020
<b>Produits</b>		
Intérêts	3 768 \$	3 957 \$
Profits réalisés à la vente de placements	800	1 688
Variation des profits (pertes) latents	16 268	(4 421)
Dividendes	1 310	1 540
	<b>22 146</b>	<b>2 764</b>
<b>Charges</b>		
Frais d'administration (note 3a)	2 526	2 256
Frais de gestion de portefeuille	209	171
Frais au titre de la rémunération du fiduciaire et des droits de garde	79	75
Honoraires du comité d'examen indépendant	3	3
	<b>2 817</b>	<b>2 505</b>
<b>Augmentation de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires liée aux opérations</b>	<b>19 329 \$</b>	<b>259 \$</b>

# États des variations de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires

Pour les semestres clos les 30 avril 2021 et 2020

(en milliers de dollars canadiens)

	2021	2020
<b>Actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires, au début de la période</b>	<b>439 349 \$</b>	<b>396 549 \$</b>
Augmentation de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires liée aux opérations	19 329	259
Transferts de régimes internes et externes	17 563	18 357
	<b>36 892</b>	<b>18 616</b>
<b>Encaissements</b>		
Augmentation nette des dépôts des souscripteurs (note 7)	5 676	8 370
<b>Décaissements</b>		
Subventions gouvernementales remboursées (déduction faite des encaissements)	(384)	(541)
Paievements aux bénéficiaires		
Paievements d'aide aux études	(7 903)	(6 288)
Subventions gouvernementales	(6 571)	(5 308)
Remboursement de produits	(305)	(303)
<b>Total des paievements aux bénéficiaires</b>	<b>(14 779)</b>	<b>(11 899)</b>
<b>Encaissements moins décaissements</b>	<b>(9 487)</b>	<b>(4 070)</b>
<b>Variation de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires</b>	<b>27 405</b>	<b>14 546</b>
<b>Actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires, à la fin de la période</b>	<b>466 754 \$</b>	<b>411 095 \$</b>

# Tableaux des flux de trésorerie

Pour les semestres clos les 30 avril 2021 et 2020

(en milliers de dollars canadiens)

	2021	2020
<b>Activités d'exploitation</b>		
Augmentation de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires liée aux opérations	19 329 \$	259 \$
Décaissement net pour les transactions de placement	(1 356)	(14 983)
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Profits réalisés à la vente de placements	(800)	(1 688)
Variation des (profits) pertes latents	(16 268)	4 421
Variation du fonds de roulement hors trésorerie		
Diminution (augmentation) des produits à recevoir et autres débiteurs	270	(1 172)
Diminution (augmentation) des subventions gouvernementales à recevoir	190	(152)
Diminution des créiteurs et charges à payer	(333)	(1 035)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>	<b>1 032</b>	<b>(14 350)</b>
<b>Activités de financement</b>		
Transferts de régimes internes et externes	17 563	18 357
Subventions gouvernementales nettes reçues (remboursées)	(384)	(541)
Augmentation nette des dépôts des souscripteurs (note 7)	5 676	8 370
Paievements aux bénéficiaires	(14 779)	(11 899)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>	<b>8 076</b>	<b>14 287</b>
<b>Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	<b>9 108</b>	<b>(63)</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie, au début de la période</b>		
Trésorerie	508	1 889
Équivalents de trésorerie	313	279
	<b>821</b>	<b>2 168</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie, à la fin de la période</b>		
Trésorerie	4 930	1 346
Équivalents de trésorerie	4 999	759
	<b>9 929 \$</b>	<b>2 105 \$</b>
<b>Information supplémentaire sur les flux de trésorerie :</b>		
Impôt déduit à la source	– \$	– \$
Produits d'intérêts reçus	8 963	3 925

## Tableau complémentaire I – Inventaire du portefeuille

Au 30 avril 2021

(en milliers de dollars canadiens)

Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)	Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)
<b>Obligations</b>						<b>Obligations (suite)</b>					
<b>Fédérales – 8,1 %</b>						<b>Fédérales – 8,1 % (suite)</b>					
Fiducie du Canada pour l'habitation	1,75	15 juin 2022	320	325	322	Gouvernement du Canada	0,50	1 <sup>er</sup> déc. 2030	8 308	7 537	7 565
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,40	15 déc. 2022	303	313	306	Gouvernement du Canada	5,75	1 <sup>er</sup> juin 2033	150	215	243
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,35	15 juin 2023	106	110	106	Gouvernement du Canada	5,00	1 <sup>er</sup> juin 2037	125	180	185
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,35	15 sept. 2023	231	241	244	Gouvernement du Canada	4,00	1 <sup>er</sup> juin 2041	125	168	178
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,55	15 déc. 2023	287	302	287	Gouvernement du Canada	3,50	1 <sup>er</sup> déc. 2045	175	225	243
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,90	15 juin 2024	112	120	117	Gouvernement du Canada	2,75	1 <sup>er</sup> déc. 2048	144	165	194
Fiducie du Canada pour l'habitation	1,80	15 déc. 2024	3 386	3 505	3 500	Gouvernement du Canada	2,00	1 <sup>er</sup> déc. 2051	594	583	608
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,55	15 mars 2025	3 075	3 269	3 259	Gouvernement du Canada	2,75	1 <sup>er</sup> déc. 2064	50	59	57
Fiducie du Canada pour l'habitation	0,95	15 juin 2025	328	328	330					37 583	37 688
Fiducie du Canada pour l'habitation	1,95	15 déc. 2025	3 290	3 419	3 413	<b>Provinciales – 28,6 %</b>					
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,25	15 déc. 2025	3 000	3 158	3 144	Province de l'Alberta	2,55	15 déc. 2022	1 940	2 008	1 991
Fiducie du Canada pour l'habitation	1,25	15 juin 2026	133	133	133	Province de l'Alberta	2,65	1 <sup>er</sup> sept. 2023	788	826	812
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,35	15 mars 2028	202	213	197	Province de l'Alberta	3,10	1 <sup>er</sup> juin 2024	1 850	1 982	1 976
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,65	15 mars 2028	112	120	111	Province de l'Alberta	2,35	1 <sup>er</sup> juin 2025	2 700	2 838	2 869
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,65	15 déc. 2028	174	187	174	Province de l'Alberta	2,20	1 <sup>er</sup> juin 2026	350	365	347
Fiducie du Canada pour l'habitation	2,10	15 sept. 2029	186	191	191	Province de l'Alberta	2,55	1 <sup>er</sup> juin 2027	152	160	166
Fiducie du Canada pour l'habitation	1,75	15 juin 2030	183	182	191	Province de l'Alberta	2,90	1 <sup>er</sup> déc. 2028	110	118	112
Fiducie du Canada pour l'habitation	1,10	15 mars 2031	87	81	87	Province de l'Alberta	2,90	20 sept. 2029	100	107	99
Fiducie du Canada pour l'habitation	1,40	15 mars 2031	105	100	105	Province de l'Alberta	2,05	1 <sup>er</sup> juin 2030	614	609	620
Gouvernement du Canada	–	10 juin 2021	150	150	150	Province de l'Alberta	1,65	1 <sup>er</sup> juin 2031	110	104	108
Gouvernement du Canada	2,75	1 <sup>er</sup> juin 2022	225	231	232	Province de l'Alberta	3,45	1 <sup>er</sup> déc. 2043	205	222	215
Gouvernement du Canada	0,25	1 <sup>er</sup> août 2022	168	168	168	Province de l'Alberta	3,30	1 <sup>er</sup> déc. 2046	275	290	296
Gouvernement du Canada	1,00	1 <sup>er</sup> sept. 2022	232	234	228	Province de l'Alberta	3,05	1 <sup>er</sup> déc. 2048	131	133	129
Gouvernement du Canada	0,25	1 <sup>er</sup> nov. 2022	325	325	325	Province de l'Alberta	3,10	1 <sup>er</sup> juin 2050	674	688	716
Gouvernement du Canada	0,25	1 <sup>er</sup> févr. 2023	125	125	125	Province de l'Alberta	2,95	1 <sup>er</sup> juin 2052	35	35	35
Gouvernement du Canada	1,75	1 <sup>er</sup> mars 2023	259	266	268	Province de la Colombie-Britannique	2,70	18 déc. 2022	1 950	2 025	2 018
Gouvernement du Canada	0,25	1 <sup>er</sup> mai 2023	500	499	500	Province de la Colombie-Britannique	3,30	18 déc. 2023	1 225	1 312	1 278
Gouvernement du Canada	1,50	1 <sup>er</sup> juin 2023	180	185	185	Province de la Colombie-Britannique	2,85	18 juin 2025	3 017	3 242	3 272
Gouvernement du Canada	2,00	1 <sup>er</sup> sept. 2023	439	456	451	Province de la Colombie-Britannique	2,55	18 juin 2027	272	289	299
Gouvernement du Canada	2,25	1 <sup>er</sup> mars 2024	51	54	53	Province de la Colombie-Britannique	2,95	18 déc. 2028	107	116	111
Gouvernement du Canada	0,25	1 <sup>er</sup> avril 2024	1 100	1 092	1 093	Province de la Colombie-Britannique	5,70	18 juin 2029	175	225	230
Gouvernement du Canada	2,50	1 <sup>er</sup> juin 2024	150	159	159	Province de la Colombie-Britannique	2,20	18 juin 2030	256	260	263
Gouvernement du Canada	1,50	1 <sup>er</sup> sept. 2024	89	92	92	Province de la Colombie-Britannique	1,55	18 juin 2031	63	60	61
Gouvernement du Canada	1,25	1 <sup>er</sup> mars 2025	85	87	88	Province de la Colombie-Britannique	4,70	18 juin 2037	50	64	63
Gouvernement du Canada	0,50	1 <sup>er</sup> sept. 2025	323	319	324	Province de la Colombie-Britannique	4,30	18 juin 2042	125	157	145
Gouvernement du Canada	0,25	1 <sup>er</sup> mars 2026	716	693	694	Province de la Colombie-Britannique	3,20	18 juin 2044	350	377	361
Gouvernement du Canada	1,50	1 <sup>er</sup> juin 2026	75	77	76	Province de la Colombie-Britannique	2,80	18 juin 2048	100	101	101
Gouvernement du Canada	1,00	1 <sup>er</sup> juin 2027	46	46	47	Province de la Colombie-Britannique	2,95	18 juin 2050	470	486	504
Gouvernement du Canada	2,00	1 <sup>er</sup> juin 2028	212	223	231	Province du Manitoba	2,55	2 juin 2023	2 203	2 297	2 215
Gouvernement du Canada	2,25	1 <sup>er</sup> juin 2029	3 118	3 335	3 345	Province du Manitoba	2,45	2 juin 2025	3 300	3 483	3 512
Gouvernement du Canada	1,25	1 <sup>er</sup> juin 2030	3 406	3 338	3 364	Province du Manitoba	2,55	2 juin 2026	100	106	102
						Province du Manitoba	3,00	2 juin 2028	146	158	159
						Province du Manitoba	2,75	2 juin 2029	110	117	114
						Province du Manitoba	2,05	2 juin 2030	55	55	57
						Province du Manitoba	2,05	2 juin 2031	34	33	34
						Province du Manitoba	5,70	5 mars 2037	100	139	139

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

# Tableau complémentaire I – Inventaire du portefeuille

(suite)

Au 30 avril 2021

(en milliers de dollars canadiens)

Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)	Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)
<b>Obligations (suite)</b>						<b>Obligations (suite)</b>					
<b>Provinciales – 28,6 % (suite)</b>						<b>Provinciales – 28,6 % (suite)</b>					
Province du Manitoba	4,10	5 mars 2041	200	240	240	Province de l'Ontario	1,05	8 sept. 2027	110	106	110
Province du Manitoba	4,05	5 sept. 2045	200	241	237	Province de l'Ontario	2,90	2 juin 2028	973	1 049	1 054
Province du Manitoba	3,40	5 sept. 2048	100	110	107	Province de l'Ontario	6,50	8 mars 2029	200	267	266
Province du Manitoba	3,20	5 mars 2050	86	91	88	Province de l'Ontario	2,70	2 juin 2029	357	378	369
Province du Manitoba	2,05	5 sept. 2052	57	47	55	Province de l'Ontario	2,05	2 juin 2030	554	553	584
Province du Nouveau-Brunswick	1,55	4 mai 2022	675	683	658	Province de l'Ontario	1,35	2 déc. 2030	777	724	744
Province du Nouveau-Brunswick	2,85	2 juin 2023	1 050	1 101	1 091	Province de l'Ontario	2,15	2 juin 2031	190	189	189
Province du Nouveau-Brunswick	1,80	14 août 2025	772	794	799	Province de l'Ontario	5,85	8 mars 2033	150	204	203
Province du Nouveau-Brunswick	3,10	14 août 2028	20	22	21	Province de l'Ontario	5,60	2 juin 2035	900	1 229	1 237
Province du Nouveau-Brunswick	4,80	3 juin 2041	375	487	459	Province de l'Ontario	4,70	2 juin 2037	575	733	709
Province du Nouveau-Brunswick	3,10	14 août 2048	118	122	121	Province de l'Ontario	4,60	2 juin 2039	550	700	645
Province du Nouveau-Brunswick	3,05	14 août 2050	31	32	33	Province de l'Ontario	4,65	2 juin 2041	225	291	276
Province de Terre-Neuve-et-Labrador	1,95	2 juin 2022	425	432	418	Province de l'Ontario	3,45	2 juin 2045	575	637	606
Province de Terre-Neuve-et-Labrador	2,30	2 juin 2025	800	837	839	Province de l'Ontario	2,90	2 déc. 2046	675	682	674
Province de Terre-Neuve-et-Labrador	3,00	2 juin 2026	225	242	234	Province de l'Ontario	2,80	2 juin 2048	525	520	507
Province de Terre-Neuve-et-Labrador	1,25	2 juin 2027	25	24	25	Province de l'Ontario	2,90	2 juin 2049	570	575	547
Province de Terre-Neuve-et-Labrador	2,85	2 juin 2028	33	35	32	Province de l'Ontario	2,65	2 déc. 2050	994	954	1 031
Province de Terre-Neuve-et-Labrador	2,85	2 juin 2029	51	54	52	Province de l'Ontario	1,90	2 déc. 2051	659	532	584
Province de Terre-Neuve-et-Labrador	1,75	2 juin 2030	59	57	58	Province de l'Île-du-Prince-Édouard	1,20	11 févr. 2028	8	8	8
Province de Terre-Neuve-et-Labrador	3,70	17 oct. 2048	20	22	21	Province de l'Île-du-Prince-Édouard	2,65	1 <sup>er</sup> déc. 2051	7	7	7
Province de Terre-Neuve-et-Labrador	2,65	17 oct. 2050	322	288	307	Province de Québec	3,50	1 <sup>er</sup> déc. 2022	6 840	7 183	7 222
Province de la Nouvelle-Écosse	1,00	17 avril 2023	500	505	504	Province de Québec	3,00	1 <sup>er</sup> sept. 2023	5 375	5 686	5 597
Province de la Nouvelle-Écosse	2,10	1 <sup>er</sup> juin 2027	675	697	699	Province de Québec	3,75	1 <sup>er</sup> sept. 2024	5 145	5 648	5 670
Province de la Nouvelle-Écosse	1,10	1 <sup>er</sup> juin 2028	25	24	25	Province de Québec	2,75	1 <sup>er</sup> sept. 2025	5 425	5 814	5 890
Province de la Nouvelle-Écosse	2,00	1 <sup>er</sup> sept. 2030	65	64	66	Province de Québec	8,50	1 <sup>er</sup> avril 2026	900	1 206	1 206
Province de l'Ontario	3,15	1 <sup>er</sup> déc. 2051	199	210	228	Province de Québec	2,50	1 <sup>er</sup> sept. 2026	275	292	273
Province de l'Ontario	3,15	2 juin 2022	8 670	8 939	9 028	Province de Québec	2,75	1 <sup>er</sup> sept. 2027	275	295	274
Province de l'Ontario	1,95	27 janv. 2023	2 300	2 362	2 366	Province de Québec	2,75	1 <sup>er</sup> sept. 2028	323	346	336
Province de l'Ontario	2,85	2 juin 2023	7 450	7 815	7 663	Province de Québec	2,30	1 <sup>er</sup> sept. 2029	297	307	302
Province de l'Ontario	2,60	8 sept. 2023	4 136	4 334	4 256	Province de Québec	1,90	1 <sup>er</sup> sept. 2030	626	618	640
Province de l'Ontario	3,50	2 juin 2024	8 575	9 292	9 258	Province de Québec	1,50	1 <sup>er</sup> sept. 2031	243	228	235
Province de l'Ontario	2,30	8 sept. 2024	2 179	2 286	2 241	Province de Québec	6,25	1 <sup>er</sup> juin 2032	200	278	275
Province de l'Ontario	2,65	5 févr. 2025	2 000	2 128	2 144	Province de Québec	5,75	1 <sup>er</sup> déc. 2036	550	776	797
Province de l'Ontario	2,60	2 juin 2025	9 800	10 401	10 484	Province de Québec	5,00	1 <sup>er</sup> déc. 2041	200	272	265
Province de l'Ontario	1,75	8 sept. 2025	6 767	6 953	7 030	Province de Québec	4,25	1 <sup>er</sup> déc. 2043	400	500	475
Province de l'Ontario	2,40	2 juin 2026	300	316	303	Province de Québec	3,50	1 <sup>er</sup> déc. 2045	425	477	453
Province de l'Ontario	1,35	8 sept. 2026	76	76	76	Province de Québec	3,50	1 <sup>er</sup> déc. 2048	474	536	538
Province de l'Ontario	2,60	2 juin 2027	839	891	881	Province de Québec	3,10	1 <sup>er</sup> déc. 2051	633	670	730
						Province de la Saskatchewan	3,20	3 juin 2024	725	779	773
						Province de la Saskatchewan	0,80	2 sept. 2025	967	955	959
						Province de la Saskatchewan	3,05	2 déc. 2028	113	123	115
						Province de la Saskatchewan	2,20	2 juin 2030	57	58	59
						Province de la Saskatchewan	5,80	5 sept. 2033	125	170	166
						Province de la Saskatchewan	4,75	1 <sup>er</sup> juin 2040	200	260	259
						Province de la Saskatchewan	2,75	2 déc. 2046	250	245	231
						Province de la Saskatchewan	3,30	2 juin 2048	25	27	25
						Province de la Saskatchewan	3,10	2 juin 2050	138	144	149

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

# Tableau complémentaire I – Inventaire du portefeuille

(suite)

Au 30 avril 2021

(en milliers de dollars canadiens)

Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)	Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)
<b>Obligations (suite)</b>						<b>Obligations (suite)</b>					
<b>Provinciales – 28,6 % (suite)</b>						<b>De sociétés – 25,1 % (suite)</b>					
Province de la Saskatchewan	2,80	2 déc. 2052	24	24	24	Banque Canadienne Impériale de Commerce	3,29	15 janv. 2024	1 500	1 593	1 597
Province de la Saskatchewan	2,95	2 juin 2058	23	23	22	Banque Canadienne Impériale de Commerce	2,35	28 août 2024	500	519	520
				133 119	132 986	Banque Canadienne Impériale de Commerce	1,10	19 janv. 2026	1 800	1 764	1 762
<b>De sociétés – 25,1 %</b>						<b>De sociétés – 25,1 % (suite)</b>					
407 International Inc.	2,59	25 mai 2032	442	441	471	Banque Canadienne Impériale de Commerce	3,45	4 avril 2028	833	873	857
407 International Inc.	3,65	8 sept. 2044	300	310	350	Banque Canadienne Impériale de Commerce	2,95	19 juin 2029	272	286	275
407 International Inc.	3,72	11 mai 2048	226	237	263	Banque Canadienne Impériale de Commerce	2,01	21 juill. 2030	371	376	372
407 International Inc.	2,84	7 mars 2050	186	166	184	Canadian Natural Resources Limited	3,55	3 juin 2024	1 051	1 117	1 093
Access Justice						Canadian Natural Resources Limited	2,50	17 janv. 2028	234	235	234
Durham Ltd.	5,02	31 août 2039	114	135	145	Chemin de fer Canadien Pacifique Limitée	3,05	9 mars 2050	188	169	185
Aéroports de Montréal	5,67	16 oct. 2037	157	204	223	Canadian Western Bank	1,57	14 sept. 2023	1 010	1 023	1 012
Algonquin Power & Utilities Corp.	2,85	15 juill. 2031	190	190	190	Canadian Western Bank	1,93	16 avril 2026	420	421	420
Alimentation Couche-Tard Inc.	3,06	26 juill. 2024	448	473	479	Cenovus Energy Inc.	3,55	12 mars 2025	424	448	443
Allied Properties REIT	3,11	8 avril 2027	192	199	193	Cenovus Energy Inc.	3,50	7 févr. 2028	358	370	350
Allied Properties REIT	3,13	15 mai 2028	154	158	155	Central 1 Credit Union	1,32	29 janv. 2026	284	279	283
Allied Properties REIT	3,12	21 févr. 2030	259	259	259	Central 1 Credit Union	3,06	14 oct. 2026	411	415	416
AltaGas Ltd.	2,16	10 juin 2025	270	275	271	Centre Hospitalier de l'Université de Montréal	6,72	30 sept. 2049	195	263	283
AltaGas Ltd.	2,48	30 nov. 2030	354	337	352	Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix	4,90	5 juill. 2023	484	520	527
AltaGas Ltd.	4,99	4 oct. 2047	222	246	276	Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix	3,56	9 sept. 2024	255	273	258
AltaLink, L.P.	5,38	26 mars 2040	1 009	1 298	1 380	Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix	3,53	11 juin 2029	88	93	96
Bank of America	3,30	24 avril 2024	3 108	3 253	3 215	Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix	2,98	4 mars 2030	531	536	547
Banque de Montréal	2,85	6 mars 2024	1 083	1 139	1 135	Coast Capital Savings Credit Union	5,00	3 mai 2028	444	472	470
Banque de Montréal	2,28	29 juill. 2024	940	975	986	Coast Capital Savings Credit Union	5,25	29 oct. 2030	77	86	85
Banque de Montréal	2,70	11 sept. 2024	3 500	3 695	3 701	Services financiers Co-operators	3,33	13 mai 2030	304	296	310
Banque de Montréal	2,37	3 févr. 2025	493	513	494	Crombie Real Estate Investment Trust	2,69	31 mars 2028	571	570	582
Banque de Montréal	2,88	17 sept. 2029	2 016	2 116	2 038	CT REIT	2,37	6 janv. 2031	346	327	343
Banque de Montréal	2,08	17 juin 2030	400	407	401	CU Inc.	4,54	24 oct. 2041	218	254	269
La Banque de Nouvelle-Écosse	2,36	8 nov. 2022	11	11	11	CU Inc.	4,72	9 sept. 2043	1 154	1 385	1 476
La Banque de Nouvelle-Écosse	2,29	28 juin 2024	1 500	1 562	1 565	CU Inc.	2,96	7 sept. 2049	282	259	286
La Banque de Nouvelle-Écosse	2,49	23 sept. 2024	2 500	2 610	2 614	Daimler Canada Finance Inc.	2,57	22 nov. 2022	8	8	8
La Banque de Nouvelle-Écosse	3,89	18 janv. 2029	628	674	660	Daimler Canada Finance Inc.	2,54	21 août 2023	833	862	833
La Banque de Nouvelle-Écosse	2,84	3 juill. 2029	3 040	3 183	3 085	Daimler Canada Finance Inc.	2,97	13 mars 2024	1 129	1 188	1 168
Bell Canada	3,35	22 mars 2023	328	341	346	Eagle Credit Card Trust	1,27	17 juill. 2025	83	82	83
Bell Canada	4,70	11 sept. 2023	200	216	220	Enbridge Gas Inc.	3,01	9 août 2049	58	54	58
Bell Canada	2,90	10 sept. 2029	269	275	280	Enbridge Inc.	2,44	2 juin 2025	164	170	165
Bell Canada	2,50	14 mai 2030	342	335	341						
Bell Canada	6,10	16 mars 2035	100	125	137						
Bell Canada	4,75	29 sept. 2044	213	234	272						
Bell Canada	4,45	27 févr. 2047	125	132	151						
Bell Canada	3,50	30 sept. 2050	782	706	802						
BMW Canada Auto Trust	0,76	20 avril 2024	54	54	54						
Brookfield Renewable Partners L.P.	4,25	15 janv. 2029	514	582	598						
Brookfield Renewable Partners L.P.	3,33	13 août 2050	117	107	116						
Caisse centrale Desjardins	3,06	11 sept. 2023	551	580	587						
Caisse centrale Desjardins	2,42	4 oct. 2024	2 816	2 932	2 932						
Calloway REIT Inc.	3,99	30 mai 2023	248	263	262						

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

# Tableau complémentaire I – Inventaire du portefeuille

(suite)

Au 30 avril 2021

(en milliers de dollars canadiens)

Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)	Titre	Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Valeur nominale (\$)	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)
<b>Obligations (suite)</b>						<b>Obligations (suite)</b>					
<b>De sociétés – 25,1 % (suite)</b>						<b>De sociétés – 25,1 % (suite)</b>					
Enbridge Inc.	2,99	3 oct. 2029	299	306	300	Intact Corporation financière	2,85	7 juin 2027	316	331	319
Enbridge Inc.	5,75	2 sept. 2039	255	301	320	Groupe Investors Inc.	7,00	31 déc. 2032	78	106	110
Enbridge Inc.	4,57	11 mars 2044	686	713	793	John Deere Credit Inc.	2,40	17 sept. 2024	1 000	1 043	1 046
Enbridge Inc.	6,63	12 avril 2078	702	788	770	JPMorgan Chase & Co.	1,90	5 mars 2028	493	491	493
Enbridge Pipelines Inc.	4,55	17 août 2043	689	732	787	Banque Laurentienne du Canada	3,00	12 sept. 2022	281	289	289
Enmax Corporation	3,88	18 oct. 2029	314	340	350	Banque Laurentienne du Canada	3,45	27 juin 2023	220	231	231
EPCOR Utilities Inc.	3,95	26 nov. 2048	467	512	578	Banque Laurentienne du Canada	1,15	3 juin 2024	263	262	263
Ford Credit Canada Limited	1,15	15 juin 2024	284	284	284	Liberty Utilities Canada L.P.	3,32	14 févr. 2050	951	855	938
Ford Credit Canada Limited	0,89	15 août 2024	167	167	167	Les Compagnies Loblaw limitée	4,49	11 déc. 2028	197	226	237
Foresters Life Insurance Company	2,89	15 oct. 2035	272	269	271	Les Compagnies Loblaw limitée	6,54	17 févr. 2033	252	322	348
FortisAlberta Inc.	5,37	30 oct. 2039	926	1 174	1 241	Les Compagnies Loblaw limitée	6,15	29 janv. 2035	295	371	406
FortisAlberta Inc.	2,63	8 juin 2051	156	133	156	Les Compagnies Loblaw limitée	5,90	18 janv. 2036	240	296	319
FortisBC Energy Inc.	5,90	26 févr. 2035	184	239	255	La Compagnie d'Assurance-Vie	3,18	22 nov. 2027	829	859	868
Financière General Motors du Canada Ltée	3,25	7 nov. 2023	155	163	156	Manufacturers	1,50	25 juin 2025	353	355	353
Gibson Energy Inc.	2,45	14 juill. 2025	50	51	50	Banque Manuvie du Canada	3,32	9 mai 2028	1 140	1 194	1 152
Gibson Energy Inc.	2,85	14 juill. 2027	60	61	60	Société Financière Manuvie	2,24	12 mai 2030	264	272	265
Gibson Energy Inc.	3,60	17 sept. 2029	248	261	267	Société Financière Manuvie	2,82	13 mai 2035	529	534	538
Glacier Credit Card Trust	1,39	22 sept. 2025	385	383	384	Société Financière Manuvie	5,06	15 déc. 2041	318	375	398
GMF Canada Leasing Trust	0,91	20 juill. 2023	86	86	86	MCAP Commercial L.P.	3,74	25 août 2025	88	92	88
GMF Canada Leasing Trust	1,05	20 nov. 2025	100	101	100	MCAP Commercial L.P.	3,38	26 nov. 2027	204	204	204
Goldman Sachs Group, Inc.	2,43	26 avril 2023	339	345	346	Metro Inc.	4,27	4 déc. 2047	442	465	539
Goldman Sachs Group, Inc.	2,01	28 févr. 2029	624	612	622	Aéroport de Montréal	3,03	21 avril 2050	283	262	296
Granite REIT Holdings Limited Partnership	3,06	4 juin 2027	213	224	215	Aéroport de Montréal	3,44	26 avril 2051	276	277	276
Granite REIT Holdings Limited Partnership	2,38	18 déc. 2030	169	161	168	National Australia Bank	3,52	12 juin 2030	330	347	332
Autorité aéroportuaire du Grand Toronto	7,10	4 juin 2031	396	543	573	Banque Nationale du Canada	2,98	4 mars 2024	1 000	1 056	1 059
Autorité aéroportuaire du Grand Toronto	6,98	15 oct. 2032	65	89	96	Banque Nationale du Canada	1,57	18 août 2026	553	555	553
Autorité aéroportuaire du Grand Toronto	6,47	2 févr. 2034	176	238	253	NAV Canada	3,53	23 févr. 2046	111	116	130
Autorité aéroportuaire du Grand Toronto	4,53	2 déc. 2041	437	511	570	North West Redwater Partnership	2,80	1 <sup>er</sup> juin 2027	116	120	121
Great-West Lifeco Inc.	6,67	21 mars 2033	110	149	155	North West Redwater Partnership	4,25	1 <sup>er</sup> juin 2029	820	917	938
Great-West Lifeco Inc.	6,00	16 nov. 2039	103	139	145	North West Redwater Partnership	4,15	1 <sup>er</sup> juin 2033	79	85	89
Great-West Lifeco Inc.	2,38	14 mai 2030	35	35	35	North West Redwater Partnership	4,05	22 juill. 2044	192	196	216
H&R REIT	2,92	6 mai 2022	128	130	129	Nova Scotia Power Inc.	5,61	15 juin 2040	45	58	66
H&R REIT	3,42	23 janv. 2023	610	629	632	Pembina Pipeline Corporation	2,56	1 <sup>er</sup> juin 2023	171	176	172
H&R REIT	3,37	30 janv. 2024	67	70	68	Pembina Pipeline Corporation	3,71	11 août 2026	377	407	406
H&R REIT	2,63	19 févr. 2027	162	159	162						
HCN Canadian Holdings L.P.	2,95	15 janv. 2027	570	589	582						
Banque HomeEquity	1,74	15 déc. 2025	179	178	179						
Hospital Infrastructure Partner Inc.	5,44	31 janv. 2045	69	83	92						
Banque HSBC Canada	2,17	29 juin 2022	279	284	286						
Banque HSBC Canada	3,25	15 sept. 2023	35	37	37						
Hydro One Inc.	6,93	1 <sup>er</sup> juin 2032	744	1 036	1 119						
Hydro One Inc.	6,59	22 avril 2043	133	198	208						
Hydro One Inc.	3,63	25 juin 2049	184	192	202						
Hydro One Inc.	3,64	5 avril 2050	507	531	559						
Hydro-Québec	5,00	15 févr. 2045	500	688	693						
Hydro-Québec	4,00	15 févr. 2055	562	699	730						
Hydro-Québec	2,10	15 févr. 2060	181	148	169						
IA Groupe Financier	2,40	21 févr. 2030	236	244	237						

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.



# Tableau complémentaire I – Inventaire du portefeuille

(suite)

Au 30 avril 2021

(en milliers de dollars canadiens)

Titre	Nombre de titres	Juste valeur (\$)	Coût moyen (\$)
<b>Actions – 4,9 % (suite)</b>			
Québecor inc.	23 080	762	730
Restaurant Brands International Inc.	7 650	645	606
Quincaillerie Richelieu Ltée	3 876	166	140
Ritchie Brothers Auctioneers	4 865	380	277
Rogers Communications Inc.	6 300	381	363
Banque Royale du Canada	10 100	1 185	970
Stantec Inc.	3 093	178	150
Telus Corporation	23 650	603	582
Thomson Reuters Corporation	7 325	835	737
Groupe TMX limitée	5 875	794	768
Topicus.com Inc.	1 045	96	21
Toromont Industries Ltd.	10 917	1 070	765
La Banque Toronto-Dominion	14 382	1 217	1 064
Waste Connections, Inc.	4 025	589	523
Winpak Ltd.	12 700	541	567
		22 962	19 653
<b>Fonds négociés en bourse – 31,2 %</b>			
FINB BMO S&P 500	176 200	9 925	9 876
iShares Core MSCI Emerging Markets IMI Index ETF	307 338	9 512	8 053
iShares Core S&P 500 Index ETF	100 700	3 063	3 015
iShares Core S&P U.S. ETF	1 538 555	60 465	43 056
iShares Global Infrastructure Index ETF	262 694	7 781	7 248
iShares Global Real Estate Index ETF	259 816	7 753	7 725
iShares Core MSCI EAFE IMI Index ETF	1 293 952	43 826	39 997
Vanguard FTSE Emerging Markets All Cap Index ETF	69 600	2 722	2 767
		145 047	121 737
<b>Total des actions – 36,1 %</b>		<b>168 009</b>	<b>141 390</b>
<b>Total des placements – 97,9 %</b>		<b>455 476</b>	<b>430 153</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie – 2,1 %</b>		<b>9 926</b>	<b>9 926</b>
<b>Total de l'actif du portefeuille – 100,0 %</b>		<b>465 402</b>	<b>440 079</b>
<b>Représenté par :</b>			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		9 926	
Placements, à la juste valeur		455 476	
		<b>465 402</b>	

# Notes annexes

Semestres clos les 30 avril 2021 et 2020

(non audité, en milliers de dollars canadiens)

## Note 1. Nature des activités

Le Régime d'épargne familial de la Fiducie canadienne de bourses d'études (le « Régime ») est un régime d'épargne-études autogéré qui a été établi le 1<sup>er</sup> mars 1997. L'objectif du Régime est d'aider les parents et d'autres particuliers à épargner en prévision des études postsecondaires d'enfants. Le Régime est géré et distribué par Consultants C.S.T. inc. (« C.C.S.T. »), une filiale entièrement détenue par la Fondation fiduciaire canadienne de bourses d'études (la « Fondation »). Les bureaux du Régime sont situés au 1600-2235 Sheppard Avenue East, Toronto (Ontario), Canada.

Le souscripteur effectue des paiements dans un compte que le fiduciaire du Régime conserve au nom d'un ou de plusieurs bénéficiaires. Des paiements de frais de souscription sont prélevés sur la cotisation initiale versée par le souscripteur. Le capital cumulé pendant la durée de la convention du régime d'épargne-études (la « convention ») est remboursé au souscripteur en totalité ou en partie en tout temps à la demande du souscripteur. Un bénéficiaire est réputé être un étudiant admissible à la réception d'une preuve de l'admission de cet étudiant à un programme d'études admissible suivi dans un établissement admissible. Les paiements d'aide aux études (« PAE ») versés à un bénéficiaire du Régime sont déterminés par le souscripteur et sont payés à même le revenu réalisé sur le capital du souscripteur.

Les bénéficiaires peuvent avoir droit à un certain nombre de subventions gouvernementales incluant le Programme de la Subvention canadienne pour l'épargne-études (la « SCEE »), le Bon d'études canadien (le « BEC »), l'incitatif québécois à l'épargne-études (l'« IQEE ») et la Subvention pour l'épargne-études et l'épargne-formation de la Colombie-Britannique (« BCTESG ») (collectivement, les « subventions gouvernementales »).

Le Régime reçoit les subventions gouvernementales, qui sont créditées directement aux conventions de souscripteurs, et il investit ces fonds conformément aux politiques de placement du Régime. Les subventions gouvernementales ainsi que le revenu de placement réalisé sur celles-ci sont versés aux étudiants admissibles.

Les conventions sont enregistrées auprès des autorités gouvernementales compétentes, dans la mesure où tous les renseignements requis ont été fournis et, après leur enregistrement, elles sont régies par les règlements sur les régimes enregistrés d'épargne-études en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Selon la législation fiscale actuelle, le revenu crédité sur le capital d'un souscripteur ne constitue pas un revenu imposable pour celui-ci, sauf s'il est retiré à titre de paiement de revenu cumulé, sous réserve de certaines exigences d'admissibilité. Les dépôts ne sont pas déductibles aux fins de l'impôt sur le revenu et ne sont pas imposables lorsqu'ils sont remboursés au souscripteur. Les paiements versés à un bénéficiaire, y compris les PAE, les subventions gouvernementales et le revenu réalisé sur celles-ci, constituent un revenu imposable pour ce bénéficiaire dans l'année du versement.

## Note 2. Principales méthodes comptables

### a) Déclaration de conformité

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS »).

Les présents états financiers ont été approuvés par le conseil d'administration de la Fondation le 10 juin 2021.

### b) Base d'évaluation

Les présents états financiers ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception des instruments financiers classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, qui sont évalués à la juste valeur.

### c) Instruments financiers

Le Régime comptabilise ses actifs et ses passifs financiers lorsqu'il devient partie à un contrat. Les actifs et les passifs financiers, à l'exception de ceux qui sont classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, sont évalués à la juste valeur majorée des coûts de transaction au moment de la comptabilisation initiale. Les actifs financiers et les passifs financiers classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont évalués à la juste valeur au moment de la comptabilisation initiale, et les coûts de transaction sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés. Les placements à la juste valeur ont été classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

L'évaluation au cours des périodes ultérieures sera déterminée en fonction du classement de l'instrument financier. Les actifs financiers et les passifs financiers du Régime sont classés comme suit :

Actif financier ou passif financier	Classement
Placements, à la juste valeur	À la juste valeur par le biais du résultat net <sup>i)</sup>
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Au coût amorti <sup>ii)</sup>
Produits à recevoir et autres débiteurs	Au coût amorti <sup>ii)</sup>
Débiteurs pour les titres vendus	Au coût amorti <sup>ii)</sup>
Créditeurs et charges à payer	Au coût amorti <sup>iii)</sup>
Créditeurs pour les titres achetés	Au coût amorti <sup>iii)</sup>

<sup>i)</sup> Les actifs financiers sont désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net lorsqu'ils sont acquis principalement à des fins de transaction. Les actifs financiers classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont évalués à la juste valeur, et les variations des profits et des pertes latents sont comptabilisées dans les états du résultat global.

<sup>ii)</sup> Les actifs financiers classés au coût amorti sont des actifs financiers non dérivés qui sont détenus aux fins de perception de flux de trésorerie contractuels et qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Après la comptabilisation initiale, ces actifs financiers sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

<sup>iii)</sup> Les passifs financiers classés au coût amorti rassemblent les passifs qui ne constituent pas des passifs dérivés et qui ne sont pas classés à la juste valeur par le biais du résultat net. Après la comptabilisation initiale, les passifs financiers sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

La méthode du taux d'intérêt effectif est une méthode de calcul du coût amorti d'un instrument financier et d'affectation

# Notes annexes (suite)

Semestres clos les 30 avril 2021 et 2020

(non audité, en milliers de dollars canadiens)

## Note 2. Principales méthodes comptables (suite)

### c) Instruments financiers (suite)

des intérêts au cours de la période visée. Le taux d'intérêt effectif correspond au taux qui actualise les flux de trésorerie futurs estimatifs (y compris tous les coûts de transaction et autres surcotes ou décotes) sur la durée de vie prévue de l'instrument financier de manière à obtenir la valeur comptable nette à la comptabilisation initiale.

La dépréciation repose sur les pertes de crédit attendues pour les titres de placement, qui sont déterminées selon les divers résultats possibles en prenant en compte toutes les informations raisonnables et justifiables disponibles, dont les notations de crédit internes et externes, l'historique de pertes enregistrées et les attentes à l'égard des flux de trésorerie futurs.

### d) Évaluation des placements

Les placements à la juste valeur incluent les types de titres suivants : les obligations, les titres du marché monétaire, les actions, les fonds négociés en bourse (les « FNB ») et les fonds communs.

La juste valeur des titres à revenu fixe qui ne sont pas négociés sur le marché est évaluée soit à l'aide du cours acheteur moyen de plusieurs courtiers, soit au moyen de la valeur actualisée des flux de trésorerie contractuels aux taux courants du marché. Les intérêts courus à la date de clôture sont inclus au poste Produits à recevoir et autres débiteurs des états de la situation financière.

La juste valeur des titres négociés sur un marché actif est évaluée en fonction du cours acheteur à la date de clôture.

La note 9 fournit d'autres indications à propos des évaluations de la juste valeur.

### e) Opérations de placement et constatation des produits

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de la transaction. Les intérêts correspondent aux intérêts au taux nominal reçus par le Régime et comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Le Régime n'amortit pas les surcotes payées ou les décotes reçues à l'achat de titres à revenu fixe. Les dividendes et les distributions sont comptabilisés à la date ex-dividende et à la date ex-distribution, respectivement. Les profits (pertes) réalisés à la vente de placements et la variation des profits (pertes) latents sont calculés en se rapportant au coût moyen des placements connexes et sont constatés dans la période au cours de laquelle ces profits (pertes) surviennent.

### f) Dépôts des souscripteurs et frais de souscription

Les dépôts des souscripteurs comprennent les montants reçus de ces derniers et ils excluent les montants futurs à recevoir en vertu des conventions en vigueur. Des frais de souscription sont exigés et font partie de la cotisation initiale en vertu de chaque convention. Les frais de souscription perçus au cours de la période de présentation de l'information financière sont versés à C.C.S.T.

### g) Impôt sur le résultat

Le Régime est exonéré d'impôt sur le résultat en vertu de l'article 146.1 de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada).

### h) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie incluent les soldes déposés auprès de banques et les titres dont l'échéance se situe à 90 jours ou moins de la date de l'achat et incluent des dépôts à terme, des bons du Trésor et des acceptations bancaires.

### i) Change

La monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation du Régime sont le dollar canadien.

Au cours d'une période donnée, les achats et les ventes de placements libellés en devises et les dividendes et produits d'intérêts libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur au moment des transactions. Les profits ou les pertes de change réalisés ou latents sur les placements sont inclus respectivement aux postes Profits (pertes) réalisés à la vente de placements et Variation des profits (pertes) latents des états du résultat global.

### j) Estimations et jugements comptables critiques

Dans le cadre de la préparation des états financiers, la direction a recours à des estimations et à des jugements qui influent sur les montants comptabilisés et présentés dans les états financiers. Ces estimations et ces jugements ont une incidence directe sur l'évaluation des transactions et des soldes comptabilisés dans les états financiers. De par leur nature, ces estimations et ces jugements font l'objet d'une incertitude relative à la mesure, et les résultats réels pourraient être différents.

## Note 3. Transactions entre parties liées

Les transactions entre parties liées sont évaluées à la valeur d'échange, qui correspond au montant dont ont convenu les parties.

### a) Distribution et administration du Régime

La Fondation, qui parraine le Régime, a confié à C.C.S.T., en qualité de courtier de régimes de bourses d'études et de gestionnaire de fonds d'investissement, la responsabilité de distribuer et d'administrer le Régime. Les conventions de distribution et d'administration sont renouvelables annuellement le 1<sup>er</sup> novembre.

Des frais d'administration annuels correspondant à 1 % du total du capital, des subventions gouvernementales et du revenu réalisé sur celles-ci sont versés à la Fondation.

Au cours du semestre clos le 30 avril 2021, un montant de 2 526 \$ a été comptabilisé à titre de frais de tenue de compte et de frais d'administration (2020 – 2 256 \$). Les frais d'administration et les frais de tenue de compte inclus dans les Créditeurs et charges à payer au 30 avril 2021 s'élevaient à 157 \$ (31 octobre 2020 – 276 \$).

Les frais de souscription versés par les souscripteurs à même leurs cotisations initiales sont versés à C.C.S.T. à titre de rémunération pour la vente et la distribution de régimes d'épargne.

## Notes annexes (suite)

Semestres clos les 30 avril 2021 et 2020

(non audité, en milliers de dollars canadiens)

### Note 3. Transactions entre parties liées (suite)

#### a) Distribution et administration du Régime (suite)

Au cours du semestre clos le 30 avril 2021, un montant de 16 \$ a été versé à C.C.S.T. à même les frais de souscription perçus (2020 – 1 \$). Les montants connexes inclus dans les Créditeurs et charges à payer au 30 avril 2021 s'élevaient à néant (31 octobre 2020 – néant).

#### b) Honoraires versés pour les services d'un comité d'examen indépendant

Le comité d'examen indépendant offre des services indépendants d'examen et de surveillance des conflits d'intérêts liés à la gestion des Régimes. Au cours du semestre clos le 30 avril 2021, le Régime a comptabilisé une charge de 3 \$ (2020 – 3 \$) pour les services du comité d'examen indépendant. Les honoraires du comité d'examen indépendant inclus dans les Créditeurs et charges à payer au 30 avril 2021 s'élevaient à 1 \$ (31 octobre 2020 – néant).

#### c) Honoraires versés pour superviser et encadrer les gestionnaires de portefeuille

Le poste Frais de gestion de portefeuille des états du résultat global comprend un montant de 20 \$ (2020 – 23 \$) facturé par C.C.S.T. au titre des charges engagées pour la supervision et l'encadrement des gestionnaires de portefeuille. Les Créditeurs et charges à payer comprenaient un montant de 4 \$ à recevoir de C.C.S.T. au 30 avril 2021 (31 octobre 2020 – 18 \$) relativement à ces charges.

### Note 4. Avoirs investis

Les avoirs investis sont présentés dans le Tableau complémentaire I – Inventaire du portefeuille.

Depuis le 15 mars 2021, les subventions gouvernementales ne sont plus investies dans un fonds distinct avec les subventions gouvernementales d'autres REEE administrés par C.C.S.T. Le capital reçu au titre des subventions gouvernementales et le revenu réalisé sur celles-ci sont investis avec le capital des souscripteurs et le revenu réalisé sur celui-ci. Les avoirs investis sont présentés dans le Tableau complémentaire I – Inventaire du portefeuille.

### Note 5. Gestion du risque lié au capital

Le capital du Régime est constitué des composants de l'actif net attribuable aux souscripteurs et aux bénéficiaires selon les états de la situation financière. Le Régime est dans l'obligation de rembourser les cotisations des souscripteurs à l'échéance des placements ou à la fin du régime, ainsi que de verser des PAE avec le revenu de placement, les subventions et le revenu tiré des subventions. Le Régime investit les cotisations des souscripteurs et les subventions gouvernementales reçues dans des placements appropriés conformément aux objectifs de placement indiqués, tout en conservant des liquidités suffisantes pour honorer ses obligations à l'égard des souscripteurs.

### Note 6. Risques liés aux instruments financiers

Dans le cours normal des activités, le Régime peut être exposé à une variété de risques découlant des instruments financiers. Les expositions du Régime à de tels risques sont concentrées dans ses avoirs investis et sont liées aux risques de marché (qui incluent le risque de taux d'intérêt et autre risque de prix), au risque de crédit, au risque de liquidité et au risque de change.

Le processus de gestion des risques du Régime inclut le suivi de la conformité conformément à la politique de placement du Régime. Le Régime gère les effets de ces risques financiers sur le rendement du portefeuille du Régime en engageant et en supervisant des gestionnaires de placement professionnels externes. Les gestionnaires de placement examinent régulièrement les positions du Régime et les événements survenus sur le marché, et gèrent le portefeuille de placement en respectant les limites imposées par la politique et les mandats de placement.

#### a) Risque de marché

##### i) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque d'une variation de la juste valeur ou des flux de trésorerie des placements du Régime dans des instruments financiers portant intérêt résultant des fluctuations des taux d'intérêt sur le marché. Il existe une relation inverse entre les variations des taux d'intérêt et les variations de la juste valeur des obligations. Ce risque est activement géré en utilisant la durée, l'analyse de la courbe des taux et la sélection de secteur et de crédit. Le risque lié aux variations des taux d'intérêt est réduit pour la trésorerie et les équivalents de trésorerie en raison de leur nature à court terme.

Les avoirs du Régime en titres de créance par échéance sont les suivants :

Titres de créance par date d'échéance	% du total du fonds de placement	
	30 avr. 2021	31 oct. 2020
Moins de 1 an	2 %	2 %
De 1 an à 3 ans	15 %	15 %
De 3 à 5 ans	23 %	14 %
Plus de 5 ans	24 %	37 %
<b>Total des titres de créance</b>	<b>64 %</b>	<b>68 %</b>

Au 30 avril 2021, si les taux d'intérêt en vigueur avaient augmenté de 1 %, la juste valeur du total du fonds de placement de 465 405 \$ (31 octobre 2020 – 437 873 \$), tel qu'il est indiqué dans le Tableau complémentaire I – Inventaire du portefeuille, aurait diminué d'environ 14 420 \$ (31 octobre 2020 – 20 330 \$). Si les taux d'intérêt en vigueur avaient diminué de 1 %, la juste valeur du total du fonds de placement aurait augmenté d'environ 16 570 \$ (31 octobre 2020 – 17 520 \$). Cette variation de 1 % présume un changement parallèle de la courbe des taux, alors que toutes

# Notes annexes (suite)

## Semestres clos les 30 avril 2021 et 2020

(non audité, en milliers de dollars canadiens)

### Note 6. Risques liés aux instruments financiers (suite)

#### a) Risque du marché (suite)

##### i) Risque de taux d'intérêt (suite)

les autres variables demeurent constantes. Dans la pratique, les résultats réels pourraient différer de façon significative.

##### ii) Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur d'un instrument financier fluctue à la suite des fluctuations des cours du marché autres que celles résultant du risque de taux d'intérêt. Les facteurs propres à un placement individuel, son émetteur ou d'autres facteurs ayant un effet sur tous les instruments négociés sur un marché ou sur un segment de marché ont une incidence sur ce risque. Les catégories d'actifs qui sont les plus touchées par ce risque sont les actions et les FNB du Régime, qui représentent 36 % (31 octobre 2020 – 32 %) du total du fonds de placement au 30 avril 2021.

Au 30 avril 2021, si les prix des actions et des indices sous-jacents avaient augmenté ou diminué de 1 % et que toutes les autres variables étaient restées constantes, la juste valeur du total du fonds de placement indiqué dans le Tableau complémentaire I – Inventaire du portefeuille aurait augmenté ou diminué d'approximativement 1 680 \$ (31 octobre 2020 – 1 380 \$). Dans la pratique, les résultats réels pourraient différer de façon significative.

#### b) Risque de crédit

Le risque de crédit se rapporte à la capacité de l'émetteur de titres de créance d'effectuer des paiements d'intérêt et de rembourser le capital. Le portefeuille du Régime comprend principalement des obligations émises ou garanties par les gouvernements fédéral et provinciaux et des instruments de créance de sociétés assortis d'une notation minimale approuvée établie par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières. Le Régime a une concentration de placements dans des obligations émises et garanties par le gouvernement qui sont considérées comme des placements de haute qualité de crédit, ce qui atténue le risque de crédit.

L'exposition du Régime au risque de crédit est résumée ci-dessous :

Notation	30 avril 2021		31 octobre 2020	
	% du total du fonds de placement	Montant	% du total du fonds de placement	Montant
AAA	8 %	39 019 \$	4 %	19 132 \$
AA/AA (élevée)/AA (faible)	34 %	156 909	36 %	157 891
A/A (élevée)/A (faible)	14 %	63 326	18 %	77 011
BBB	7 %	33 065	9 %	38 650
R-1	0 %	168	1 %	5 415
Non noté à court terme	1 %	4 909	0 %	1 304
<b>Total des titres de créance</b>	<b>64 %</b>	<b>297 396 \$</b>	<b>68 %</b>	<b>299 403 \$</b>

DBRS Morningstar a été la source principale pour l'obtention de notations. Les sources secondaires utilisées incluent Standard & Poor's Financial Services LLC et Moody's Investors Service, Inc.

#### c) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le Régime ne soit pas en mesure de respecter ses obligations financières lorsqu'elles deviennent exigibles. L'exposition du Régime au risque de liquidité est concentrée dans les remboursements de capital aux souscripteurs et les PAE aux bénéficiaires. Le Régime investit principalement dans des titres qui sont négociés sur des marchés actifs et peuvent être facilement vendus. Le Régime conserve suffisamment de positions de trésorerie et d'équivalents de trésorerie pour répondre aux exigences de liquidité en utilisant des modèles de prévisions de trésorerie qui reflètent la répartition des dépôts des souscripteurs et du revenu cumulé. Tous les autres passifs financiers sont à court terme et sont payables dans un délai de un an.

#### d) Risque de change

Le risque de change est le risque que la valeur d'un instrument financier fluctue en raison de changements survenus dans les taux de change. Le Régime détient des FNB étrangers qui représentent 32 % (31 octobre 2020 – 29 %) du total du fonds de placement. La juste valeur du total du fonds de placement du Régime augmenterait ou diminuerait d'environ 1 450 \$ (2020 – 1 250 \$) à la suite d'une dépréciation ou d'une appréciation de 1 % du taux de change du dollar canadien. Dans la pratique, les résultats réels pourraient différer de façon significative.

# Notes annexes (suite)

## Semestres clos les 30 avril 2021 et 2020

(non audité, en milliers de dollars canadiens)

### Note 7. Dépôts des souscripteurs

La variation des dépôts des souscripteurs pour les semestres clos les 30 avril 2021 et 2020 est la suivante :

	30 avril 2021	30 avril 2020
Paiements des souscripteurs	6 099 \$	4 962 \$
Principaux transferts interrégimes	20 075	21 347
Remboursement du capital	(20 498)	(17 939)
Augmentation nette des dépôts des souscripteurs	5 676	8 370
<b>Solde, au début de la période</b>	<b>200 787</b>	<b>187 513</b>
<b>Solde, à la fin de la période</b>	<b>206 463 \$</b>	<b>195 883 \$</b>

### Note 8. Remboursement des frais de souscription

Si la convention d'un souscripteur est transférée depuis le Régime Avantage CST, le souscripteur peut avoir droit à un remboursement partiel des frais de souscription payés au titre du Régime Avantage CST. Le pourcentage des frais de souscription à rembourser dépend de la période pendant laquelle la convention du souscripteur se rapportait au Régime Avantage CST et il se situe entre 0 % et 25 % du total des frais de souscription payés. Le remboursement des frais de souscription (les « droits au RFS ») est versé aux bénéficiaires admissibles dans une proportion correspondant au montant du retrait des PAE. Le montant total remboursé pour le semestre clos le 30 avril 2021 s'est établi à 449 \$.

Les droits au RFS sont payés par le Régime Avantage CST lorsqu'ils sont engagés.

### Note 9. Évaluation à la juste valeur et informations à fournir

Les justes valeurs estimatives utilisées aux fins de l'évaluation et des informations à fournir se rapprochent des montants qui seraient obtenus pour la vente d'un actif, ou payés pour le règlement d'un passif, dans le cadre d'une transaction normale entre des intervenants du marché.

Les valeurs comptables des autres instruments financiers, comme la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les produits à recevoir et autres débiteurs, les débiteurs pour les titres vendus, les subventions gouvernementales à recevoir, les créditeurs et charges à payer ainsi que les créditeurs pour les titres achetés, se rapprochent de leur juste valeur en raison de leur nature à court terme.

Le tableau suivant présente les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs dans lesquels ont été classés les instruments financiers du Régime :

- i) Les instruments financiers classés au niveau 1 sont évalués en utilisant les cours du marché.

- ii) Les instruments financiers classés au niveau 2 sont évalués en utilisant des données d'entrée directement ou indirectement observables.

- iii) Les instruments financiers classés au niveau 3 sont évalués en utilisant des données d'entrée non observables (ce qui comprend l'utilisation d'hypothèses fondées sur la meilleure information disponible).

#### Actifs évalués à la juste valeur au 30 avril 2021

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Titres à revenu fixe	- \$	287 467 \$	- \$	287 467 \$
FNB et titres de capitaux propres	168 009	-	-	168 009
<b>Total des placements, à la juste valeur</b>	<b>168 009 \$</b>	<b>287 467 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>455 476 \$</b>

#### Actifs évalués à la juste valeur au 31 octobre 2020

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Titres à revenu fixe	- \$	298 582 \$	- \$	298 582 \$
FNB et titres de capitaux propres	138 470	-	-	138 470
<b>Total des placements, à la juste valeur</b>	<b>138 470 \$</b>	<b>298 582 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>437 052 \$</b>

Aucun transfert n'a été effectué entre les niveaux 1 ou 2 pour le semestre clos le 30 avril 2021 et l'exercice clos le 31 octobre 2020.

# Fiducie canadienne de bourses d'études

## **Parrainé par la**

Fondation fiduciaire canadienne de bourses d'études  
2235 Sheppard Avenue East, bureau 1600  
Toronto (Ontario) M2J 5B8  
1 877 333-7377

## **Gestionnaire de fonds d'investissement et distributeur**

Consultants C.S.T. inc.  
2235 Sheppard Avenue East, bureau 1600  
Toronto (Ontario) M2J 5B8

## **Fiduciaire**

Fiducie RBC Services aux Investisseurs  
155 Wellington Street West, 2<sup>e</sup> étage  
Toronto (Ontario) M5V 3L3

## **Auditeur**

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.  
Bay Adelaide East  
8 Adelaide Street West, bureau 200  
Toronto (Ontario) M5H 0A9

## **Banque**

Banque Royale du Canada  
Royal Bank Plaza  
South Tower  
200 Bay Street, 10<sup>e</sup> étage  
Toronto (Ontario) M5J 2J5

Pour obtenir des renseignements sur le compte de votre régime, veuillez ouvrir une session dans nos Services en ligne à [www.cst.org](http://www.cst.org).

Au Québec, les régimes du Plan fiduciaire canadien de bourses d'études sont distribués par Consultants C.S.T. inc., cabinet de courtage en plans de bourses d'études.